

Conseil général des Landes  
23, rue Victor-Hugo  
40025 Mont-de-Marsan cedex  
Tél. : 05 58 05 40 40

CONTACT PRESSE  
Conseil général des Landes  
> Monique Castagnède  
Tél. : 05 58 05 40 50  
Mél : communication@cg40.fr

[landes.org](http://landes.org)

Les Landes, le Département 

# ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2015

Session du Conseil général  
du 23 janvier 2015



photos : S. Zambon / CG40 - conception-impresion CG40 - 01/2015

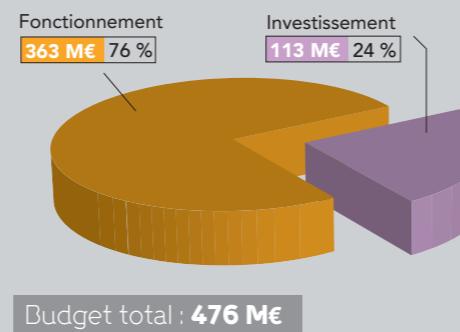
Les orientations budgétaires pour 2015 s'élèvent à 476 M€ (+ 1,9%) et fixent les priorités suivantes :

- **l'investissement** : avec un montant prévisionnel de 113 M€ en progression de 2,2%, le Conseil général accompagne le développement démographique du département, toujours en forte croissance et le développement économique et touristique pour favoriser la création d'emplois,
- **la maîtrise des dépenses de fonctionnement** pour soutenir cet effort d'investissement et dans un contexte de contrainte budgétaire lié au redressement des comptes publics,
- **la stabilité fiscale** et ceci alors que les impôts locaux relevant du Conseil général (273 €/habitant) sont déjà inférieurs de 12% à la moyenne régionale et de 17% inférieurs à la moyenne nationale.



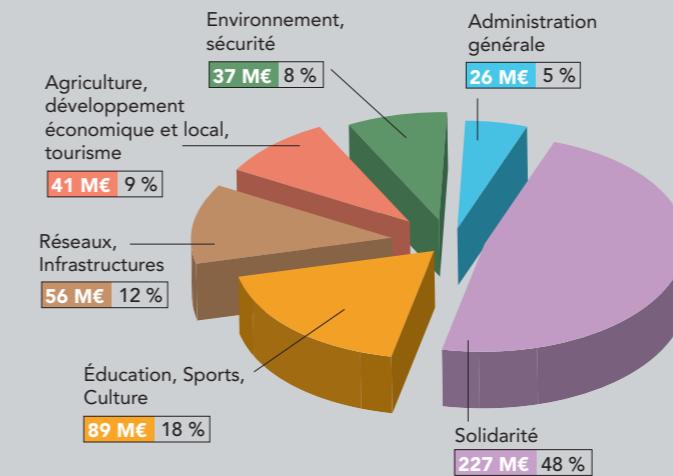
Collège de Saint-Geours-de-Maremne

## Répartition par grande masse

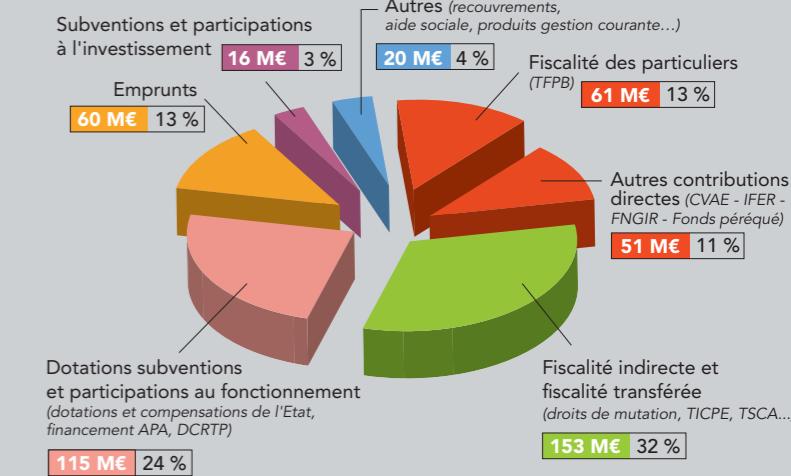


## Répartition par secteur d'activité

après répartition des dépenses non fonctionnelles



## Financement



## Hausse de l'investissement

En 2015, la progression du niveau d'investissements accentue l'effort déjà produit en 2014 et concerne :

■ **les équipements directs de la collectivité** à hauteur de 61,4 M€ avec notamment la voirie (23,4 M€) et les collèges (24 M€).

*Pour situer l'effort produit en ce domaine, il est utile de constater qu'en 2014 les dépenses d'équipement de la collectivité ont représenté 155 € par habitant contre 112 € par habitant en moyenne régionale et nationale. Les crédits consacrés aux collèges marquent la priorité accordée à l'éducation. Avec 64 € par habitant, ils sont près de deux fois supérieurs à la moyenne régionale et nationale.*

■ **Le soutien à des grands projets** tels que le village pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou les équipements de développement économique et touristique qui répondent à la nécessité de création d'emploi en s'appuyant sur les filières fortes de notre département : l'agroalimentaire avec la plateforme Agrolandes, le tourisme et le thermalisme avec les projets de complexe résidentiel et golfique à Tosse, le pôle glisse et aquatique à Atlantisud, la rénovation de l'hôtel Splendid à Dax.

*Une provision de 3 M€ est affectée à ces projets conjointement à un soutien accru aux syndicats mixtes associant le Conseil général aux communes et communautés de communes.*

■ Le troisième poste en matière d'investissement concerne **les soutiens accordés aux collectivités locales et aux entreprises** (39,5 M€). Le Département jouant un rôle important dans ce domaine comme partenaire privilégié des acteurs locaux pour assurer un développement équilibré du territoire :

- 8,8 M€ en direction de l'industrie, de l'artisanat et du commerce ;
- 9,4 M€ en matière d'agriculture, d'environnement et de tourisme ;
- 6,4 M€ pour les équipements ruraux ;
- 7,3 M€ dans le domaine de la solidarité avec la poursuite des efforts en faveur du logement social et de l'amélioration des conditions d'accueil dans les établissements médico-sociaux ;
- 5,4 M€ en matière d'éducation, de sports et de culture ;
- 2,2 M€ en matière d'infrastructures et de réseaux dont plus de la moitié pour les projets montois (gare SNCF, boulevard Nord et programme ANRU).

## L'endettement maîtrisé

Le remboursement du capital de la dette, 11,6 M€, reste à un niveau significativement inférieur à la moyenne nationale (26 € par habitant contre 47 € par habitant en 2014). La prévision d'emprunt est de 60 M€, sachant que, notamment avec la reprise du résultat, la réalisation sera de l'ordre de 30 M€.

*Le montant de l'encours s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2015 à 153 M€ (en 2014, il était de 134 M€, soit un ratio de dette par habitant inférieur de 34% aux moyennes régionales et nationales).*



EHPAD de Biscarrosse

## L'évolution contenue des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 363 M€ dont 217 M€ consacrés aux politiques de l'Aide sociale. Elles augmentent + 1,8% (contre 2,8% en 2014).

■ L'augmentation des crédits gérés par la direction de la Solidarité départementale est contenue à + 2,4% (+ 3,1% en 2014) avec une prévision de progression du RSA (+ 3,8%), de l'APA (+ 0,7%), et de la PCH (+ 3,9%).

*Sont consacrés 29,3 M€ pour les frais d'hébergement des personnes handicapées, 20,6 M€ pour les frais d'hébergement des personnes âgées, 18,8 M€ pour la rémunération des assistants familiaux et l'accompagnement des enfants accueillis, 18,8 M€ pour le financement de l'accueil des enfants sous protection (maisons d'enfants, lieux de vie, actions éducatives en milieu ouvert).*

■ Les autres charges de fonctionnement progressent de 0,7%.

■ La prise en charge intégrale du transport scolaire pour un montant global de 19 M€.

*La gratuité de ce service représente une économie pour les familles de l'ordre de 800 € par élève et par an.*



Transport scolaire